

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 72 (2000)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: ASH : René Gay président sortant

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Reste le danger que les loyers des immeubles neufs ou rénovés prenne feu...

Nous avons parfaitement conscience de ce danger et c'est la raison pour laquelle nous avons développé un fond de péréquation des loyers. Dans le schéma, les sociétaires les plus favorisés, ceux qui disposent de loyers économiquement favorables, viennent au soutien des moins favorisés, ceux notamment des immeubles récents dont les loyers sont sensiblement plus haut. Ce fond est un instrument technique qui permet d'abaisser les loyers dit «modernes», partant d'accueillir des locataires au revenu modeste pour lesquels la SCHL a construit ou rénové. Pratiquement, tous les immeubles récents ont bénéficié du fond de péréquation. Cette pratique a permis de solidariser l'ensemble des sociétaires-locataires.

Au moment où vous prenez la barre de la SCHL quels en sont les espoirs et les risques?

Je dirai qu'il y a plus d'espoir qu'il n'y a, à proprement parler, de risques. On doit simplement éviter de devenir une banale société financière condamnée à aller de l'avant pour faire du chiffre, donc du bénéfice. Une coopérative comme la nôtre répond à une éthique, à des spécificités différentes et son bénéficiaire est très directement le sociétaire. Pour l'ensemble du secteur, la SCHL, avec ses collaborateurs et son poids financier vise d'abord à conserver des logements hors de la spéculation. L'expérience est assez patente pour que l'on nous ait confié le mandat de gestion de Logis Suisse romande, une institution dans laquelle la confédération, par son Office fédéral du logement, est clairement impliquée. Logis Suisse romande est actif dans la plupart des cantons romands (NE, GE, VD, FR et un peu au Valais) et nous sommes impliqués dans son développement. Il y a là plus qu'une reconnaissance, un signe que la SCHL poursuit son action dans la bonne voie.

Propos recueillis par Robert Curtat

Photo bureau Curtat

ASH

René Gay président sortant

Message du président sortant

Mesdames et Messieurs les représentants des Autorités, Chers invité,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Voilà maintenant 11 ans qu'en présence de Monsieur le Conseiller Fédéral Jean-Pascal Delamuraz et Monsieur Bernard Ziegler, Président du Conseil d'Etat de la République du Canton de Genève, j'ai été appelé à présider les destinées de notre Association.

Je tiens à relever l'excellente collaboration que notre Association entretient avec l'Office Fédéral du Logement OFL et tout particulièrement son directeur, Monsieur Peter Gurtner et son suppléant Monsieur Jacques Ribeaux.

Au cours de ces onze années, j'ai eu l'occasion d'apprécier les bonnes relations que nous entretenons avec divers Offices cantonaux chargés des problèmes du logement.

Toute cette période a été extrêmement enrichissante et a permis à notre association de se développer harmonieusement et d'augmenter encore son audience auprès du public et des autorités.

Je tiens également à relever le remarquable travail fourni par le Conseil et le Comité directeur auprès de qui j'ai toujours rencontré le meilleur appui. Mes remerciements s'adressent plus particulièrement à notre directeur, Monsieur le Dr Fritz Nigg et à son équipe de collaboratrices et collaborateurs.

Aujourd'hui, vous allez choisir un nouveau président et renouveler une partie du Conseil. Je suis persuadé que vous ferez le bon choix et je leur souhaite d'ores et déjà pleine réussite dans l'accomplissement d'une tâche passionnante mais plus difficile que d'aucuns l'imaginent.

Durant ce congrès j'aurais tellement souhaité être parmi vous, mais comme vous le savez, Dame Nature en a décidé autrement, retenu que je suis en clinique après une grave opération nécessitée par un cancer. Je souhaite pleine réussite à ce congrès de l'an 2000.

Hommage au président René Gay

Mesdames et Messieurs,
cher René,

A l'occasion de son départ de la présidence de l'ASH, je tiens encore à rendre un vibrant hommage à mon ami René Gay. Depuis qu'il pris la présidence de votre Association faitière, ce petit genevois pourvu d'une générosité et d'un charisme hors du commun a su conquérir l'esprit et le coeur de ceux qui ont à faire avec lui qu'ils soient romands, tessinois ou suisses alémaniques. Grâce à sa grande expérience du logement coopératif vécue tout d'abord en tant que directeur et ensuite comme président au sein de la coopérative d'habitation de Genève, en tant que directeur et ensuite comme président il a su diriger l'Association suisse pour l'Habitat, anciennement l'USAL, avec succès et efficacité depuis son élection comme président central le 3 juin 1989. Dès son accession à la présidence, il fait preuve d'un dynamisme et d'un optimisme à toute épreuve. Avec le précieux concours de son directeur Fritz Nigg, il a développé de nombreuses activités, mis en place le service de consultation, permis à la section romande, dont il était vice-président, de créer un secrétariat permanent et il a accordé son soutien inconditionnel à la politique fédérale du logement. Il a contribué de façon déterminante à l'élaboration et à la mise en vigueur des contrats de prestation qui lient dorénavant l'Office fédéral du logement et les organisations faitières. Son allure élégante, son éternel sourire et son charme ont fait de lui le gentleman du logement social. Je sais que le destin ne lui a pas épargné les épreuves, mais il les a toutes surmontées avec courage et dignité. Je remercie René Gay au nom de l'Office fédéral du logement et au nom du Conseiller fédéral Couchepin qui m'a personnellement demandé de transmettre son message pour tout le travail et tous les efforts qu'il a consacrés à la cause du logement coopératif. Malgré sa grave maladie, je souhaite de tout coeur qu'il puisse encore jouir d'une retraite qu'il a bien méritée.

Le président sortant
René Gay

Peter Gurtner
Directeur de l'OFL